



**Conseil Communautaire**  
**25 avril 2019**  
**Dole - 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57  
Nombre de procurations : 16  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 17 avril 2019  
Date de publication : 3 mai 2019

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### **Référence**

N°GD 19/19

### **Objet**

Régie mixte du Pôle Actions Educatives - Demande de remise gracieuse d'un déficit de clôture

### **Secrétaire de séance**

Jean-Claude ROBERT

### **Rapporteur :**

Félix MACARD

**Délégués absents ayant donné procuration :**  
D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :**  
R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

A l'occasion du contrôle préalable à la clôture administrative de la régie mixte relative à la facturation des prestations périscolaires, extrascolaires et petite enfance qui s'est déroulé au cours du mois d'octobre 2018, le comptable a constaté un écart de 423,83€.

Par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en décembre 2018, Madame la comptable public précise que l'examen des relevés de comptes, ainsi que l'essentiel des opérations depuis 2012, n'ont pas permis de détecter d'anomalie pouvant expliquer l'origine de ce déficit.

Elle ajoute que, compte tenu du nombre important d'opérations, seule une erreur matérielle dans les opérations récurrentes de « reconstitution de régie » (ex : mauvais montant déclaré, oubli de prise en compte d'une annulation de facture...) est susceptible d'expliquer cet écart.

Madame la comptable public souligne enfin la qualité, le sérieux et la probité du régisseur tout au long de sa mission, celui-ci ayant en effet eu la responsabilité d'une facturation d'environ 2 millions d'euros/an depuis 2012.

Conformément à la procédure prévue en cas de déficit de régie, un ordre de reversement a été adressé au régisseur qui a sollicité la remise gracieuse du débet considéré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable à la demande de Madame Nathalie PERNOT, régisseur, pour le sursis de versement de la somme de 423,83€ concernant la régie mixte « Pôle Actions Educatives », jusqu'à ce que la décharge de responsabilité soit accordée par le Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura,
- **DIT** qu'en cas de décharge de responsabilité accordée, la dépense correspondante (soit 423,83€) sera imputée sur les crédits 2019 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'instruction de ce dossier.

Fait à Dole,  
Le 25 avril 2019  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale

